

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 05797

Numéro SIREN : 843 925 611

Nom ou dénomination : A.M.I Audit Management Intégration

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2024 sous le numéro de dépôt 2450

Comptes annuels

*Certifiés conformes par
le président*

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'X' or 'K' followed by a horizontal stroke.



Comptes annuels

A.M.I Audit Management Intégration

31/12/2022

Ce document contient 24 pages





A.M.I Audit Management Intégration

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

0.1	Attestation sans observation (mission de présentation)	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Bilan actif (Détail)	9
1.5	Bilan passif (Détail)	11
1.6	Compte de résultat (Détail)	12
1.7	Annexe simple	14



KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
Immeuble le Plein Centre
60 avenue du Centre

78180 Montigny Le Bretonneux
Téléphone : +33139305300
Télécopie :
Site internet : www.kpmg.fr

M Julien Harry
SAS A.M.I.
39 BOULEVARD VAUBAN
Immeuble Arago 2
78280 GUYANCOURT
À Montigny Le Bretonneux, le 2 février 2023

Attestation de présentation des comptes annuels

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SAS A.M.I. relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	1 160 188 €
• Chiffre d'affaires :	2 761 604 €
• Résultat net comptable :	278 854 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Lorane Dumas
Expert-comptable

A.M.I Audit Management Intégration

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires	4 618	2 675	1 943
		Fonds commercial (1)			455
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	4 618	2 675	1 943
	Immobilisations corporelles	Terrains			455
		Constructions			
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. industriels	44 508	18 601	25 906
		Autres immobilisations corporelles			11 744
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	44 508	18 601	25 906
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			11 744
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif circulant		Prêts			
		Autres immobilisations financières	3 647		3 647
		TOTAL	3 647		7 505
		TOTAL de l'actif immobilisé	52 774	21 276	31 497
					19 705
	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises	36 129		36 129
Actif circulant		TOTAL	36 129		33 660
		Avances et acomptes versés sur commandes			33 660
	Créances	Clients et comptes rattachés	48 467		48 467
		Autres créances	45 225		45 225
		Capital souscrit et appelé, non versé			198 612
		TOTAL	93 693		17 045
				93 693	215 657
	Divers	Valeurs mobilières de placement			
		(dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
Actif circulant		Disponibilités	981 981		981 981
		TOTAL	981 981		687 040
				981 981	687 040
		Charges constatées d'avance	16 885		16 885
		TOTAL de l'actif circulant	1 128 690		1 128 690
					936 358
		Frais d'émission d'emprunts à étaler			
		Primes de remboursement des emprunts			
		Écarts de conversion actif			
		TOTAL DE L'ACTIF	1 181 464	21 276	1 160 188
Renvois :		(1) Dont droit au bail			956 063
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

A.M.I Audit Management Intégration

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 42 000)	42 000	42 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	4 200	4 200
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	453 958	186 149
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	278 854	335 809
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	779 012	568 158
	Situation nette avant répartition		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		779 012	568 158
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		1 168
	Total		1 168
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 544	129 093
	Dettes fiscales et sociales	123 973	178 236
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	22 657	79 407
	Instruments de trésorerie		
Total		381 175	386 737
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		381 175	387 905
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		1 160 188	956 063
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		381 175	387 905
(3) dont emprunts participatifs			

A.M.I Audit Management Intégration

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	%
Concessions, brevets, droits similaires	4 618,90	2 618,90	76.37
20510000 LOGICIELS	4 618,90	2 618,90	76.37
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.	-2 675,52	-2 162,98	23.7
28051000 AMORTISSEMENT DES LOGICIELS	-2 675,52	-2 162,98	23.7
Total Immobilisations Incorporelles	1 943,38	455,92	326.25
Autres immobilisations corporelles	44 508,01	22 603,46	96.91
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES	7 632,00	3 897,00	95.84
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	8 325,00	0,00	NS
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	28 103,74	18 259,19	53.92
21840000 MOBILIER	447,27	447,27	
Amort. prov. autres immob. corporelles	-18 601,24	-10 859,12	71.3
28181000 AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GÉNÉRALES	-3 993,19	-3 789,26	5.38
28182000 AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	-1 208,84	0,00	NS
28183000 AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	-13 329,97	-7 045,35	89.2
28184000 AMORTISSEMENT DU MOBILIER	-69,24	-24,51	182.5
Total Immobilisations corporelles	25 906,77	11 744,34	120.59
Autres immobilisations financières	3 647,58	7 505,14	-51.4
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS	3 647,58	7 505,14	-51.4
Total Immobilisations financières	3 647,58	7 505,14	-51.4
TOTAL Actif immobilisé	31 497,73	19 705,40	59.84
Marchandises	36 129,29	33 660,24	7.34
37000000 MARCHANDISES	36 129,29	33 660,24	7.34
Total Actif circulant - Stocks	36 129,29	33 660,24	7.34
Clients et comptes rattachés	48 467,85	198 612,15	-75.6
41110000 CLIENTS	41 700,13	62 890,84	-33.69
41170000 CLIENTS - RETENUES DE GARANTIE	6 767,72	6 767,72	
41810000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	0,00	128 953,59	-100
Autres créances	45 225,63	17 045,05	165.33
40971000 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION DÉBITEURS	7 317,61	6 430,80	13.79
42500000 PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	390,74	390,74	
44400000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	12 144,00	0,00	NS
44562000 TVA DÉDUCTIBLE SUR IMMOBILISATIONS	0,00	1 845,49	-100
44566000 TVA DÉDUCTIBLE SUR BIENS ET SERVICES	1 738,97	5 892,03	-70.49
44566200 TVA DEDUCTIBLE INTRACOMMUNAUTAIRE	0,00	41,51	-100
44570000 TVA COLLECTÉE	154,12	0,00	NS
44586000 TVA SUR FNP AAE	19 850,76	2 444,48	712.06
44587000 TVA SUR FAE AAR	690,00	0,00	NS
45510010 ASSOCIÉ - COMPTE COURANT JONATHAN CHADUC	1 997,55	0,00	NS
45510020 ASSOCIÉ - COMPTE COURANT JULIEN HARRY	941,88	0,00	NS
Total Créances	93 693,48	215 657,20	-56.55
Disponibilités	981 981,92	687 040,87	42.93
51220000 CRÉDIT MUTUEL	436 809,82	687 040,87	-36.42



Bilan actif (Détail)

A.M.I Audit Management Intégration

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	%
51230000 HSBC	545 172,10	0,00	NS
Total Divers	981 981,92	687 040,87	42.93
Charges constatées d'avance	16 885,68	0,00	NS
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16 885,68	0,00	NS
Total Actif circulant	1 128 690,37	936 358,31	20.54
TOTAL ACTIF	1 160 188,10	956 063,71	21.35

A.M.I Audit Management Intégration

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021	%
Capital	42 000,00	42 000,00	
10100000 CAPITAL	42 000,00	42 000,00	
Réserve légale	4 200,00	4 200,00	
10610000 RÉSERVE LÉGALE	4 200,00	4 200,00	
Report à nouveau	453 958,34	186 149,16	143.87
11000000 REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR	453 958,34	186 149,16	143.87
Résultat de l'exercice	278 854,64	335 809,18	-16.96
Résultat de l'exercice	278 854,64	335 809,18	-16.96
Capitaux propres	779 012,98	568 158,34	37.11
Emprunts et dettes financières divers	0,00	1 168,00	-100
45510010 ASSOCIÉ - COMPTE COURANT JONATHAN CHADUC	0,00	584,00	-100
45510020 ASSOCIÉ - COMPTE COURANT JULIEN HARRY	0,00	584,00	-100
Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 168,00	-100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 544,05	129 093,74	81.69
40110000 FOURNISSEURS	113 549,53	114 426,86	-0.77
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	120 994,52	14 666,88	724.95
Dettes fiscales et sociales	123 973,11	178 236,35	-30.44
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	7 059,37	0,00	NS
42820000 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER	1 162,73	2 559,96	-54.58
42860000 PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	0,00	23 246,84	-100
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	30 250,49	54 764,97	-44.76
43702000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 790,63	1 132,33	146.45
43703000 MALAKOFF MEDERIC (RETRAITE)	24 908,72	15 930,33	56.36
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	463,30	979,57	-52.7
43860000 ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHARGES À PAYER	484,44	9 763,67	-95.04
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	12 124,43	4 589,95	164.15
44400000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	0,00	47 607,00	-100
44550000 TVA À DÉCAISSER	41 608,00	322,00	NS
44572000 TVA COLLECTÉE INTRACO	0,00	41,51	-100
44587000 TVA SUR FAE AAR	0,00	11 156,16	-100
44700000 AUTRES IMPÔTS ET TAXES	318,00	1 112,00	-71.4
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	2 803,00	5 030,06	-44.28
Autres dettes	22 657,96	79 407,28	-71.47
41970000 CLIENTS - AUTRES AVOIRS	18 517,96	17 390,73	6.48
41980000 RABAIS, REMISES, RISTOURNÉS À ACCORDER	4 140,00	62 016,55	-93.32
Dettes	381 175,12	386 737,37	-1.44
Dettes et produits constatés d'avance	381 175,12	387 905,37	-1.74
Total du Passif	1 160 188,10	956 063,71	21.35

A.M.I Audit Management Intégration

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2022	31/12/2021	%
Ventes de marchandises		2 761 604,86	1 994 278,43	38.48
70710000 VENTES DE MATÉRIELS		2 515 502,12	1 729 708,36	45.43
70730000 VENTES DE CONTRATS SERVICES		246 102,74	264 570,07	-6.98
Production vendue (services)		0,00	4 118,58	-100
70610000 COMMISSIONS		0,00	4 118,58	-100
<i>Chiffre d'affaires net</i>		<i>2 761 604,86</i>	<i>1 998 397,01</i>	<i>38.19</i>
Reprise amort. prov. et transferts de charges		30 133,66	0,00	NS
79124000 TRANSFERT DE CHARGES DE PERSONNEL		30 133,66	0,00	NS
Autres produits d'exploitation		39,10	225,83	-82.69
75600000 GAINS DE CHANGE		27,79	0,00	NS
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		11,31	225,83	-94.99
<i>Produits d'exploitation</i>		<i>2 791 777,62</i>	<i>1 998 622,84</i>	<i>39.69</i>
Achats de marchandises		1 439 688,77	877 809,45	64.01
60700000 ACHATS DE MATÉRIELS		712 996,89	199 392,13	257.59
60710000 RACHATS D'ENCOURS		544 008,86	543 671,10	0.06
60720000 ACHATS DE CONTRATS SERVICES		182 683,02	134 746,22	35.58
Variation de stocks de marchandises		-2 469,05	-33 660,24	-92.66
60370000 VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES		-2 469,05	-33 660,24	-92.66
Autres achats et charges externes		228 885,43	163 785,90	39.75
60610000 CARBURANT		17 509,43	6 436,81	172.02
60612000 ELECTRICITÉ		751,86	765,84	-1.83
60630000 PETIT ÉQUIPEMENT		16 068,50	4 966,20	223.56
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		3 940,27	3 539,34	11.33
61310000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES		27 188,05	22 268,05	22.09
61360000 LOCATIONS VÉHICULES		108,33	0,00	NS
61361000 LOCATIONS VÉHICULES LEASEPLAN		44 380,96	55 083,08	-19.43
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ		3 200,00	3 708,45	-13.71
61410000 CHARGES LOCATIVES IMPOTS		3 028,00	2 985,05	1.44
61520000 ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS		1 650,00	1 471,91	12.1
61551000 ENTRETIEN VÉHICULES		4 812,54	1 320,03	264.58
61560000 MAINTENANCE LOGICIELS		10 777,08	14 912,03	-27.73
61600000 PRIMES D'ASSURANCES		0,00	515,09	-100
61611000 ASSURANCE RC MULTI-RISQUES		1 959,96	1 771,18	10.66
61612000 ASSURANCE VÉHICULES		826,02	3 175,67	-73.99
61800000 DIVERS		2 290,20	289,12	692.13
62260000 HONORAIRES DIVERS		6 329,05	1 650,00	283.58
62261000 HONORAIRES FORMATIONS		0,00	1 700,00	-100
62262000 HONORAIRES - GESTION SOCIALE		3 435,33	1 984,52	73.11
62263000 HONORAIRES COMPTABILITÉ		6 520,00	5 870,00	11.07
62264000 HONORAIRES JURIDIQUE		1 030,00	216,67	375.38
62265000 HONORAIRES RECouvreMENT		4 792,35	2 741,67	74.8
62270000 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX		21,43	28,37	-24.46
62310000 PUBLICITÉ		15 590,57	3 866,94	303.18
62400000 TRANSPORT SUR ACHATS		0,00	67,13	-100
62420000 TRANSPORT SUR VENTES		1 319,18	0,00	NS
62500000 INDÉMNITÉS KILOMÉTRIQUES		15 837,75	8 412,03	88.28
62510000 FRAIS DE DÉPLACEMENT		7 021,16	2 530,85	177.42
62560000 MISSIONS & RÉCEPTIONS		7 971,00	1 729,24	360.95
62570000 FRAIS DE REPRÉSENTATION		9 375,50	3 314,29	182.88
62610000 FRAIS POSTAUX		1 902,43	1 350,44	40.87
62640000 INTERNET FIBRE		606,17	604,34	0.3
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS		8 642,31	4 511,56	91.56

A.M.I Audit Management Intégration

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	%
Impôts, taxes et versements assimilés	11 168,34	7 261,97	53.79
63110000 TAXE APPRENTISSAGE	3 659,91	2 432,20	50.48
63330000 FORMATION CONTINUE	2 960,17	1 806,77	63.84
63511000 CET	3 953,00	1 911,00	106.86
63514000 TVS	318,00	1 112,00	-71.4
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	277,26	0,00	NS
Salaires et traitements	514 229,42	365 061,16	40.86
64100000 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	254 749,27	180 355,51	41.25
64120000 CONGÉS PAYÉS	-1 397,23	598,51	-333.45
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	260 224,90	184 107,14	41.34
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	652,48	0,00	NS
Charges sociales	199 608,27	147 783,41	35.07
64510000 COTISATIONS URSSAF	127 928,64	89 747,46	42.54
64520000 COTISATIONS MUTUELLE	13 807,34	8 919,89	54.79
64530000 COTISATIONS RETRAITE	57 247,82	37 252,26	53.68
64540000 COTISATIONS ASSEDIC	10 496,41	7 526,29	39.46
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL	408,00	467,00	-12.63
64850000 AUTRES CHARGES SOCIALES	-10 279,94	3 870,51	-365.6
Dot. amort. sur immobilisations	8 254,66	12 474,58	-33.83
68111000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS CORPORELS	7 742,12	11 509,20	-32.73
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS INCORPORELS	512,54	965,38	-46.91
Autres charges d'exploitation	12 156,14	234,88	NS
65400000 PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	514,42	27,06	NS
65600000 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26,40	111,42	-76.31
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	151,42	96,40	57.07
67258000 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE SUR EXERCICE	11 463,90	0,00	NS
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>2 411 521,98</i>	<i>1 540 751,11</i>	<i>56.52</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>380 255,64</i>	<i>457 871,73</i>	<i>-16.95</i>
Résultat courant	380 255,64	457 871,73	-16.95
Charges exceptionnelles op. gestion	629,00	236,95	165.46
67120000 PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES	629,00	236,95	165.46
Charges exceptionnelles op. capital	0,00	2 478,60	-100
67500000 VNC DES ÉLÉMENTS D'ACTIF CÉDÉS	0,00	2 478,60	-100
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>629,00</i>	<i>2 715,55</i>	<i>-76.84</i>
Résultat exceptionnel	-629,00	-2 715,55	-76.84
Impôts sur les bénéfices	100 772,00	119 347,00	-15.56
69510000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	100 772,00	119 347,00	-15.56
Bénéfice ou perte	278 854,64	335 809,18	-16.96

SAS A.M.I.

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2022

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
2.1.3. Immobilisations financières	4
2.1.4. Stocks.....	4
2.1.4.1. Stocks de produits achetés.....	4
2.1.5. Produits à recevoir	5
2.1.6. Créances	6
2.2. Passif.....	7
2.2.1. Capitaux propres	7
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	7
2.2.2. Dettes financières et autres dettes	8
2.2.3. Charges à payer	9
3. Informations relatives au compte de résultat	9
4. Impôt sur les bénéfices	10

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	3 735	-	-
Matériel de transport	-	8 325	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	9 845	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	197	-	4 055

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	
	Prêts		-	-	
	Autres immobilisations financières		3 648	-	3 648
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		48 468	48 468	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		391	391	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	12 144	12 144	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	22 434	22 434	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		2 939	2 939	-
	Débiteur divers		7 318	7 318	-
	Charges constatées d'avance		16 886	16 886	-
TOTAL		114 227	110 579	3 648	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	42 000	-	-	42 000
Primes, réserves et écarts	4 200	-	-	4 200
Report à nouveau	186 149	267 809	-	453 958
Résultat	335 809	278 855	335 809	278 855
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	568 158	546 664	335 809	779 013

Le capital est composé de 420 actions de 100 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	234 544	234 544	-	-
Personnel et comptes rattachés	8 222	8 222	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	58 898	58 898	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	41 608	41 608	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	15 245	15 245	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	22 658	22 658	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	381 175	381 175	-	-

Le poste « Autres dettes » comprend :

- 4 140 euros d'avoirs à établir ;
- 18 518 euros de clients créditeurs.

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	1 163
Charges sociales provisionnées	463
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	120 995
RRR à accorder, avoirs à établir	4 140
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	484
Autres charges fiscales	2 803
Divers	-
TOTAL	130 048

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	2 761 605	-	2 761 605
Productions vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	2 761 605	-	2 761 605

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	380 256	-629
Impôts : Au taux de 15%	-	-
Au taux de 25%	-	-
Résultat après impôts	380 256	-629

A.M.I AUDIT MANAGEMENT INTÉGRATION

Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 39 Boulevard Vauban
78280 Guyancourt
843925611 RCS Versailles

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 03/04/2023

Le trois avril deux mille vingt-trois, à 10 heures, les associés de la Société A.M.I AUDIT MANAGEMENT INTÉGRATION se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ordinaire, au 39 Boulevard Vauban, 78280 Guyancourt, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Julien HARRY préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Monsieur Jonathan CHADUC.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 420 actions, soit la totalité du capital social et des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que, conformément à l'article L. 232-1 IV du Code de commerce (applicable aux exercices clos à compter du 11 août 2018) et à l'article 24 des statuts de la Société, la Société répondant à la définition d'une « petite entreprise » au sens de l'article L. 123-16 du même code, est dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- le projet de texte des résolutions proposées.

SC

JH

Puis le Président déclare que son rapport, son rapport spécial, le projet de texte des résolutions proposées, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation à l'assemblée et qu'aucune demande de documents n'a été adressée à la Société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

A titre extraordinaire :

- Extension de l'objet social de la Société et modification corrélative des statuts ;

A titre ordinaire :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Rémunération du Président et du Directeur Général ;

A titre extraordinaire et ordinaire :

- Questions diverses
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de de son rapport spécial et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION – EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social, et en conséquence de modifier l'article 2 « Objet » des statuts comme suit :

« Article 2 – Objet

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- le commerce d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels ;
- la distribution et la commercialisation de logiciels, de matériels informatiques ou électroniques, de tous équipements nécessaires à la mise en place de réseaux informatiques et de télécommunication destinés aux entreprises ou de nature à en développer les performances, la mise en place de logiciels et systèmes informatiques, la fourniture de toutes prestations de services y afférent ;
- le conseil, l'assistance, l'étude, l'audit, la formation en matière de stratégie d'organisation et d'administration desdits réseaux, ainsi que la mise à jour et la maintenance et, d'une manière générale, la fourniture de toutes prestations de services y afférent ;
- le conseil, l'assistance, l'étude, l'audit et la formation en matière informatique ou autre et vente de ces prestations ;
- l'achat, la vente, la location, l'import-export, l'installation, le courtage, la représentation de tous matériels et services se rapportant à l'informatique ou aux systèmes d'information, de téléphonie, de communication, électroniques, de télématique, de formation, audiovisuel, de sécurité (des personnes, du matériel et des services) tant pour elle-même que pour le compte d'autrui ;
- la conception et/ou la réalisation, l'intégration, par tous moyens, sous toutes formes, de tous procédés de systèmes informatiques, de tous systèmes informatiques, de toute application de systèmes informatiques, de tous programmes, montages ou procédés de mise en œuvre pour l'informatique ;
- la maintenance informatique sur place ou à distance ;
- le conseil, l'assistance, l'étude, l'audit et la formation en vue de la sécurisation des systèmes d'information et des activités des entreprises et des particuliers ;
- l'étude, le conseil, l'intégration de tous systèmes informatiques de communication, et pour la réalisation de cette activité, l'achat, la vente, la location de tous matériels, de logiciels et de services informatiques et de communication synchrones ou asynchrones ;
- la conception, la fourniture, la distribution et la commercialisation de services voix et data (fixes et mobiles) ;
- la fourniture d'accès à internet, de services voix sur tous supports ou selon tous procédés, la conception et l'hébergement de sites internet, la vente et la location d'applications et de logiciels informatiques ;
- toutes opérations se rattachant aux services de télécommunication pour particuliers et entreprises, toutes opérations de conseils en stratégie et technologie ainsi que toutes autres activités s'y rattachant ;
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous droits de propriété intellectuelle, procédés et brevets concernant ces activités ; et
- plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tout objet similaire ou connexe. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



SH

A TITRE ORDINAIRE

DEUXIEME RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 39.513 euros (constituées exclusivement des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles ; aucune charge ni dépense somptuaire n'existant au titre de l'exercice écoulé).

L'assemblée générale approuve également le montant des amendes et pénalités ressortant à 629 euros et de la taxe sur les véhicules des sociétés ressortant à 318 euros.

En conséquence, elle donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 278.854 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 278.854 euros.

Affectation

- A titre de dividende, soit 80.000 euros
- Report à nouveau, soit 198.854 euros
- Solde du report à nouveau, soit 652.812 euros

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 699.012 euros. La réserve est de 4.200 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende brut est donc de 80.000 euros, soit environ 190,48 euros par actions.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît être informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf



exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel des dividendes distribués

Exercice clos le	Dividendes (en euros)
31 décembre 2021	68.000 € (soit 161,90 € par action)
31 décembre 2020	30.240 € (soit 72 € par action)
31 décembre 2019	6300 € (soit 15 € par action)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - REMUNERATION DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée générale décide de fixer une rémunération pour le Président de 9.810,87 euros nets par mois rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2022 ; les cotisations sociales étant prises en charge par l'entreprise.



L'assemblée générale décide de fixer une rémunération pour le Directeur Général de 9.810,87 euros nets par mois rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2022 ; les cotisations sociales étant prises en charge par l'entreprise.

L'assemblée générale décide que ces rémunérations vaudront jusqu'à une prochaine assemblée décidant de les modifier.

L'assemblée générale décide que le Président et le Directeur Général auront droit au remboursement de leurs frais sur présentation de justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A TITRE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Monsieur Julien HARRY



Le Secrétaire
Monsieur Jonathan CHADUC



A.M.I AUDIT MANAGEMENT INTÉGRATION

Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 39 Boulevard Vauban
78280 Guyancourt
843 925 611 RCS Versailles

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 04/03/2023

Le 04/03/2023, à 10 heure, au 39 Boulevard Vauban, 78280 Guyancourt,

Le Président, Monsieur Julien HARRY, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice de 278.854 euros.

Le Président prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Il arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires net de 2.761.604 euros et un bénéfice de 278.854 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président examine ensuite l'affectation du résultat.

Le Président décide de proposer à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 278.854 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 278.854 euros.

Affectation

- A titre de dividende, soit 80.000 euros
- Report à nouveau, soit 198.854 euros
- Solde du report à nouveau, soit 652.812 euros.

(

JH

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices antérieurs.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président décide de convoquer les associés en assemblée générale le 03/04/2023 à 10 heures, au 39 Boulevard Vauban 78280 Guyancourt à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre extraordinaire :

- Extension de l'objet social de la Société et modification corrélative des statuts ;

A titre ordinaire :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Rémunération du Président et du Directeur Général ;

A titre extraordinaire et ordinaire :

- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président constate qu'il a tout ce qui est nécessaire pour assurer la préparation et la convocation de l'assemblée générale.

RESOLUTIONS

Le Président arrête ensuite le texte des résolutions qui seront proposées au vote des associés.

COMMUNICATION AUX ASSOCIES

Le Président prendra toutes mesures utiles en vue de permettre aux associés d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

A ce titre, il est rappelé que la rédaction de l'article 24 des statuts n'impose pas la rédaction d'un rapport de gestion puisque compte tenu des articles L.232-1 IV et L.123-16 du code de commerce, la société ne dépasse pas les seuils et donc n'est pas tenue d'établir un rapport de gestion.

En revanche, le Président arrête les termes de son rapport eu égard à la proposition d'extension de l'objet social de la société, compte tenu de son développement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre prévu par la loi.

JH

Le Président
Monsieur Julien HARRY

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a large 'H' and a trailing flourish.

